

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020

Domaine	Design et Arts Visuels		
Filière	Master Design		
Orientation(s)	Toutes les orientations		
Titre du module	Formation à la recherche I – Initiation		
Code	1MaDe11		DDI303811FE19
Type de formation	Master		
Semestre	Semestre 1		
Crédits ECTS	2		
Prérequis	Aucun		
Langue	Anglais (un minimum de français n'est pas exclu)		
Lieu	ECAL		

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Le module vise à faire comprendre aux étudiant-e-s la nature et les enjeux de la recherche en design à travers une approche où théorie et pratique sont étroitement liées. Il leur permet de différencier la pratique du design de la pratique de la recherche en design (comprendre l'épistémologie de la recherche). Plusieurs exemples concrets leur feront appréhender les différents aspects et approches possibles.
Contenu et formes d'enseignement	Le module se déroule sur deux jours bloc, dont le second réunit les étudiant-e-s de 1 ^{er} année avec celles / ceux de 2 ^e année effectuant le module Formation à la recherche III. Le premier jour du module a lieu sous forme de cours d'introduction à la recherche en design. Des présentations de designers / chercheurs apportent un éclairage pratique aux concepts présentés dans le cours. Le second jour, les étudiant-e-s suivant le module Formation à la recherche III présentent leurs travaux. De nombreux cas concrets sont ainsi présentés et analysés. En deuxième partie de journée, un workshop interdisciplinaire permet aux étudiants d'appliquer certaines notions vues auparavant.
Formes d'évaluation et de validation	L'évaluation du module se fait sur la base d'un bref rendu critique sur le workshop interdisciplinaire se déroulant l'après-midi de la deuxième journée. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) est un élément déterminant de l'évaluation. L'assiduité et la participation aux enseignements font également partie des éléments évalués. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la note de 4 au minimum.
Modalités de rattrapage	La remédiation est possible pour l'étudiant-e en cas d'échec légèrement insuffisant (note 3,5). La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant concerné dans un délai de trois à quatre semaines après l'évaluation du module ; En cas d'échec plus net (note 3 ou inférieure), le module doit être répété l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable du module. Il n'y a pas de remédiation possible pour un module répété.
Enseignants	Anthony Masure (HEAD), Anniina Koivu, Davide Fornari et intervenant-e-s externes avec les responsables et professeurs des orientations Master

Responsable du module	Davide Fornari		
Descriptif validé le	23 août 2019	Par	Davide Fornari